



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} avril 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 mars 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaients présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Nadine Constantino
Patrick Vaineau a donné pouvoir Yvette Metzger
Manuel Pottier a donné pouvoir à Gérard Jambou
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant à compter de 22 heures.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

26 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Accusé certifié exécutoire

Réception **Exposé** préfet : 13/04/2015

Publication : 15/04/2015

Une réorganisation de service et la nomination de deux agents au titre de la promotion interne conduisent à modifier le tableau des effectifs.

Dans le cadre de l'étude d'organisation opérée au cours de l'année 2014 au sein du pôle culture et du service communication, l'analyse des besoins de ces services a conduit à envisager la création d'un poste de chargé de publication à mi-temps et d'un poste de médiateur culturel à mi-temps.

Au regard des compétences communes requises pour ces deux postes et après examen des candidatures, il est proposé de créer un emploi de rédacteur à temps complet, chargé de ces deux missions.

Cette proposition de création de poste a reçu un avis favorable des deux collèges, élus et personnel, du Comité Technique, le 27 janvier 2015.

Par ailleurs, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs pour permettre la nomination de deux agents dans le cadre de la promotion interne :

- Un agent inscrit sur la liste d'aptitude du grade de rédacteur,
- Un agent inscrit sur la liste d'aptitude du grade d'agent de maîtrise.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal, avec effet au 1^{er} avril 2015 :

- de créer un poste de rédacteur à temps complet, chargé de publication et de médiation culturelle,
- de supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et de créer un poste de rédacteur à temps complet,
- de préciser qu'un poste d'agent de maîtrise vacant lors de la dernière mise à jour sera pourvu par la nomination d'un agent inscrit sur la liste d'aptitude de ce grade au titre de la promotion interne : un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe sera par conséquent vacant.

Le tableau des effectifs ci-joint est modifié en conséquence.

Avis des membres de la commission ressources humaines réunie le 27/03/15

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité (7 abstentions).



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ